

Chambre des Représentants.

SÉANCE DE 2 MAI 1877.

Crédits supplémentaires aux budgets de la Dette publique et des Finances, pour les exercices 1876 et antérieurs (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. BERTEN.

MESSIEURS,

La section centrale du budget des finances, à laquelle la Chambre a renvoyé le projet de loi accordant des crédits supplémentaires aux budgets de la dette publique et des finances, pour les exercices 1876 et antérieurs, s'est occupée de l'examen de ce projet.

Les crédits supplémentaires destinés au paiement des intérêts du semestre échu au 1^{er} novembre 1876 d'une partie des emprunts à 3 p. % et à 4 p. %, ainsi qu'au paiement du traitement du personnel, du matériel et autres dépenses relatives à l'administration de l'enregistrement, du timbre et des domaines, mentionnés au projet de loi, paraissent suffisamment justifiés par l'exposé des motifs.

La commission est unanimement d'avis de proposer à la Chambre l'adoption de ces crédits, s'élevant ensemble à fr. 829,708-41, qui seront couverts au moyen des ressources ordinaires.

Le Rapporteur,

F. BERTEN.

Le Président,

P. TACK.

(1) Projet de loi, n° 129.

(2) La commission était composée de MM. TACK, président, DOHET, EUGÈNE DE KERCKHOVE, LEHARDY DE BEAULIEU, STROYE, BERTEN et JACOBS.